



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Explorer le rôle du contexte environnemental dans la distribution spatiale des appels de service liés à des personnes perturbées

Adam Vaughan, Ashley Hewitt, Martin Andresen et Patricia Brantingham
Institute for Canadian Urban Research Studies - Simon Fraser University

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La preuve suggère qu'un sous-ensemble de personnes présentant des troubles émotifs (PPTE) risque d'avoir des liens avec le système de justice pénale (SJP). Il a été bien établi que la police agit à titre de « psychiatres de coin de rue » et de contrôleur de l'accès au SJP et au système de soins de santé mentale pour un grand nombre de PPTE dans la collectivité.

Il se peut qu'une compréhension des facteurs contextuels sous-jacents qui peuvent mener au premier contact avec des PPTE et à l'intervention de la police explique mieux cette intersection. La majorité des recherches menées jusqu'à maintenant dans ce secteur se concentre sur la façon dont les différentes caractéristiques environnementales entraînent divers résultats en matière de santé mentale. Toutefois, la recherche sur la façon dont le paysage environnemental influence le lieu à partir duquel il est probable que des appels soient faits relativement à des PPTE est remarquablement pauvre.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette étude vise à favoriser la compréhension des endroits à partir desquels les appels liés à des PPTE sont faits. Elle analyse ce qui suit :

1. Le lieu de ces contacts avec la police afin de déterminer si les appels sont regroupés dans des secteurs précis.
2. Un ensemble de facteurs de risque environnementaux pour les PPTE (p. ex. pharmacies, cliniques sans rendez-vous, magasins d'alcool, etc.) afin de déterminer leur rôle en vue d'expliquer ce regroupement.

MÉTHODES

Tous les appels liés à des PPTE au cours d'une année ($n = 2847$) pour une grande ville dans une province de l'Ouest ont été extraits de la base de données des archives du SIRP hébergé par le laboratoire de recherche protégé de la Simon Fraser University. Sur le plan de la méthodologie, les deux objectifs de l'étude ont été abordés au moment de ce qui suit :

1. L'estimation du noyau de densité pour déterminer s'il est possible d'identifier les « points chauds ».
2. Le géocodage et la cartographie des lieux spatiaux des facteurs de risque environnementaux qui ont des incidences sur les PPTE afin de mieux comprendre les facteurs qui peuvent contribuer au regroupement de ces appels.

RÉSULTATS

Le modèle de noyau de densité indique qu'il existe plusieurs « points chauds » de regroupement des appels liés à des PPTE dans l'espace (voir la figure 1). Plus précisément, tous les contacts avec la police liés aux PPTE pendant cette période d'une année se trouvent dans un rayon de 24,5 kilomètres carrés seulement, ce qui représente environ 7,5 % de la superficie totale de la ville.

Les constatations indiquent également qu'un grand nombre de facteurs de risques environnementaux liés aux PPTE se retrouvent dans ces points chauds (voir le tableau 1). Au total, 69 % (c.-à-d. 101 sur 146) de ces facteurs de risque environnementaux sont contenus dans les points chauds identifiés.

Figure 1. Modèle de noyau de densité

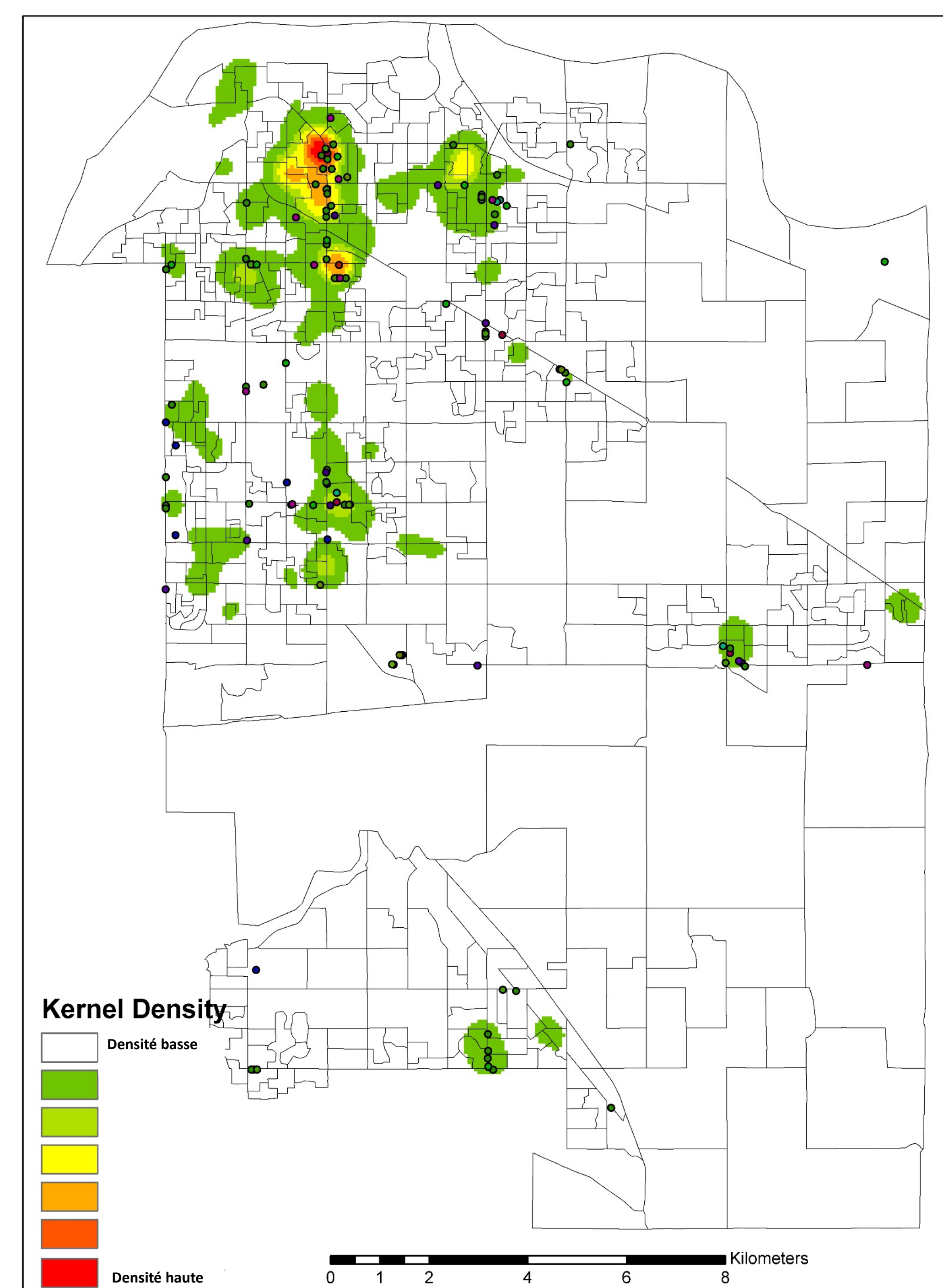


Tableau 1. Proportion des facteurs de risques environnementaux déterminés dans les secteurs de points chauds

Services de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie	6/9	Pubs et magasins de liqueur	18/25
Centres correctionnels de la C.-B.	2/4	Pharmacies	42/57
Hôtel de ville et tribunaux	1/2	Postes de police	4/6
Centres de lutte contre la toxicomanie	2/3	Bureaux de santé publique	4/5
Centres de lutte contre la toxicomanie de la FHA	3/3	Hôpitaux	1/1
Projets d'habitation	2/7	Cliniques sans rendez-vous	17/24

DISCUSSION ET CONCLUSION

À notre connaissance, cette étude est la première du genre dans la littérature sur la santé mentale et les services de police. À l'instar des recherches précédentes ayant révélé un niveau élevé de regroupement spatial des contacts avec la police (p. ex. Andresen et Malleon, 2011 a indiqué des regroupements à Vancouver, en C.-B.), les constatations de cette étude indiquent également que les appels liés aux PPTE sont regroupés dans des secteurs précis.

Il faut donc se demander ce qui attire ce type de personnes dans ces secteurs. Les lieux fréquemment visités par les PPTE chevauchent un grand nombre des points chauds précisés par l'estimation du noyau de densité. Bien qu'il s'agisse d'une étude préliminaire sur le plan de sa portée, ces constatations suggèrent qu'il peut y avoir un lien entre la densité des facteurs de risque environnementaux liés aux soins de santé et aux traitements et la densité des appels liés à des PPTE. Une meilleure compréhension de la nature des contacts avec la police dans cette population pourrait fournir la fondation empirique nécessaire pour documenter l'élaboration des politiques à venir.

RÉFÉRENCES

Andresen, M. A., et Malleon, N. (2011). Testing the stability of crime patterns: Implications for theory and policy. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 48(1), 58-82.

PERSONNE-RESSOURCE

Nom : Patricia Brantingham
Université : Simon Fraser University
Courriel : pbrantin@sfu.ca
Téléphone : (778) 782-3515
Site Web : <http://www.sfu.ca/icurs.html>

